



Commission d'art sacré

Notre-Dame Libératrice Salins-les-Bains

Selon l'historien polinois François-Félix Chevalier dans son ouvrage *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny, avec des recherches relatives à l'histoire du comté de Bourgogne et de ses anciens souverains, et une collection de chartes intéressantes*, publié en 1767, « ce fut à l'occasion de la victoire de Dornon (Dournon en 1493¹) et de la reddition de Bracon que la fête de Notre-Dame sous le titre de Libératrice fut instituée à Salins »

Mais c'est un religieux cistercien, le Père Pierre Marmet qui va donner à ce culte marial une dimension qui lui fera traverser les siècles.

Nous sommes en 1639. Le tristement célèbre pour les francs-comtois duc Bernard de Saxe-Weimar vient d'incendier Pontarlier et de ravager Nozeroy. Avant d'aller à Saint-Claude, il jette son dévolu sur Salins afin de s'emparer du trésor que représentent les mines de sel. A la tête d'une armée composée de mercenaires allemands -dont nous gardons la mémoire sous le vocable de « Suédois » - à la solde du roi de France, il sème sur son passage mort et désolation. Il s'agit alors non seulement de résister pour des raisons économiques mais bien plus par patriotisme et fidélité à Philippe IV d'Espagne, « Roi très catholique » face à Louis XIII et ses mercenaires luthériens.

Le 20 février 1639, à Saint-Anatoile, la ville, par la bouche de son Magistrat convaincu par le Père Mermet, prononce un vœu en s'engageant à une procession annuelle le jeudi qui suit le dimanche de la Passion. Le vœu est exaucé, Weimar lève le camp. Mais la ville n'est pas au bout de ses misères et doit affronter un autre fléau : la peste.

Alors le 21 juillet de la même année est prononcé un deuxième vœu, celui d'édifier un petit oratoire en bois en attendant la possibilité de construire une chapelle digne de Notre-Dame.



Ce sera chose faite en 1662 avec le bâtiment aux caractéristiques bien particulière que l'on peut voir encore aujourd'hui : un plan ovale, une voûte d'ogives en bois et un dôme à double campanile. Le Père Marmet y sera inhumé.



L'abbé Marmet demandant la protection pour Salins – Nicolas Richard – XVIIème siècle
Collection des Musées de Salins – page Facebook de la Grande saline de Salins

La procession promise en 1639 s'est déroulée tant que la circulation le permettait. Les salinois et autres pèlerins y reprenaient les versets du psaume 21 : « *C'est en toi que nos pères espéraient, ils espéraient et tu les délivrais. Quand ils criaient vers toi, ils échappaient ; en toi ils espéraient et n'étaient pas déçus.* »



Pour soutenir la dévotion à La Libératrice, commande est faite en 1673 d'une statue, au sculpteur Jacques Vuillaume, comtois vivant à Bruxelles. Cette Vierge en plomb martelé et repoussé, argentée et polychrome est une reine victorieuse mais aussi une Reine de la Paix puisque ses pieds prennent appui sur des armes et des étendards qu'elle tient à sa merci. Initialement prévue pour être à l'extérieur de l'édifice, elle repose, depuis la construction de l'Hôtel de Ville en 1718, sur un autel latéral à l'intérieur.

Nous voyons autour d'elle, une profusion de plaques gravées en remerciement de demandes exaucées ou en témoignage d'une dévotion particulière. Et l'on trouve une forme d'ex-voto bien particulière : des cœurs en métal argenté ou doré qui se répandent plus particulièrement aux XVIIIème et XIXème siècles en lien avec la dévotion au Cœur immaculé de Marie qui ne forme qu'un seul cœur avec celui de Jésus selon saint François de Sales.



Ex-voto – Cœur immaculé de Marie
Métal argenté avec gravure – XIXème siècle
Notre-Dame-Libératrice - Salins

Il en existe de plusieurs tailles, plus ou moins ornés de gravures ou d'incrustations. Beaucoup sont creux, et peuvent contenir un message de remerciement, une prière, le nom des personnes que l'on recommande à la Mère de Dieu.

Bertane Poitou
Commission d'art sacré – Diocèse de Saint-Claude
Mai 2023

¹ La bataille de Dournon est une bataille qui eut lieu les 17 et 18 janvier 1493 à Dournon dans le comté de Bourgogne. Elle oppose les troupes françaises de Charles VIII aux troupes du comté de Bourgogne de Maximilien d'Autriche. Malgré leur supériorité numérique, les Français sont défaits et doivent évacuer le comté de Bourgogne qui revient dans le giron du Saint-Empire.